

Protocole pêche électrique FDAAPMA40

En accord avec le protocole du réseau de contrôle de surveillance (RCS), le matériel de pêche électrique utilisé pour l'échantillonnage est de type « Martin pêcheur ». Cette technique demeure la moins invasive et la plus efficace pour récolter des données piscicoles variées (richesse, densités, biomasses, tailles). Elle consiste à faire circuler un courant électrique entre un pôle positif (l'anode) et un pôle négatif (la cathode). L'eau étant un élément conducteur, les poissons traversant ce champ sont tétanisés et attirés par nage forcée vers l'anode : on parle de galvanotropisme positif. Pendant ces quelques secondes, ils sont alors capturés le plus rapidement possible, avec des épuisettes de maille carrée de 4 mm.

Les pêches électriques sont composées de 2 passages. L'opérateur prospecte lentement et s'attarde sur les habitats potentiels, afin d'améliorer significativement l'efficacité de pêche et d'éviter au maximum un troisième passage.

A chaque passage de chaque station, une anode et 2 épuisettes ont été utilisées. Les individus capturés font l'objet de mesures biométriques (tailles, poids individuels ou par lot). Ils sont mesurés à l'aide d'un ichtyomètre (précision au millimètre) et pesés avec une balance (précision au gramme).

Si des anguilles de plus de 30cm sont trouvées, les observations sont poussées, avec la mesure de l'index oculaire et de la nageoire pectorale (à l'aide d'un pied à coulisse digital) et l'identification des pathologies pouvant être présentes. Afin de faciliter les mesures, les anguilles et les lamproies sont plongées brièvement dans un bain anesthésiant (benzocaïne 15% diluée dans de l'eau de la station).

Les stations de pêche font l'objet de mesures physiques : la lame d'eau (largeur) avec 10 hauteurs d'eau réparties de manière égale sur 10 transects équidistants, la nature du substrat, le colmatage et la végétation.